

LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL AGRICOLE (CAPA)

JARDINIER PAYSAGISTE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques afin de :

- S'insérer professionnellement dans la filière paysage.
- Organiser le travail, participer à la préparation du chantier, organiser ses tâches en fonction des consignes, du travail en équipe.
- Réaliser les travaux d'aménagement, des travaux d'infrastructure, des travaux de plantation de végétaux, semis en engazonnement.
- Réaliser les travaux d'entretien, entretenir des espaces paysagers et naturels, assurer l'entretien et la maintenance des installations et infrastructures.
- Entretien du matériel et équipements du paysage.
- Communiquer en situation professionnelle

PUBLIC

Demandeur d'emploi (indemnisé ou non), inscrit auprès du Pole emploi, Mission Locale ou Cap emploi, salarié en Transition Professionnelle.



FORMATION CONTINUE



Formation professionnalisante

Niveau 3



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Dates de la formation :

1 session par an. Les dates précises des sessions de formation sur le site internet:

www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr



Modules complémentaires

(optionnels et durées individualisées en fonction des besoins du stagiaire) :

Coaching, remise à niveau (RAN), soutien personnalisé, Techniques de Recherche d'Emploi (TRE)

UC1 – Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux (35h) :

Prendre position dans une situation à caractère social et civique.

UC2 – Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle (35h) :

Communication, adopter des comportements favorisant son équilibre personnel.

UC3 – Interagir avec son environnement social (35h)

Acquérir des savoirs de base, connaître l'entreprise de paysage dans son environnement socio-économique, ainsi que l'environnement civique, social et économique de l'entreprise.

UC4 – Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager (303h)

Reconnaître et utiliser les végétaux, utiliser de manière raisonnée des intrants et produits phytosanitaires, appréhender la gestion de l'eau, connaître et réaliser la tonte, mettre en oeuvre l'entretien de surfaces enherbées, entretenir les massifs, les haies, entretenir et tailler les arbres, mettre en oeuvre des travaux d'abattage, de bûcheronnage, de sylviculture, réaliser un travail de fauche et/ou débroussaillage, réaliser l'entretien de sentiers, berges, espaces naturels.

UC5 – Réaliser en sécurité des travaux d'aménagements paysagers (252h)

Mobiliser des connaissances scientifiques relatives au vivant, développement durable, gestion différenciée, réaliser l'engazonnement d'une surface, planter des végétaux, réaliser des travaux de maçonnerie décorative.

UC6 – Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements (70h)

Assurer la maintenance des installations d'arrosage, conduire et assurer la maintenance d'engins, entretenir et réparer le matériel de paysage.

UC7 – UCARE – Unité capitalisable d'adaptation régionale à l'emploi (35h)

UC = Bloc de compétences



Durée de la formation

800 h en centre de formation.

240 h en entreprise ou en collectivité.

Soit environ 6 mois de formation.



Modalités pédagogiques

Travaux pratiques, visites sur site, chantiers, visites extérieures, participation à des journées professionnelles, stages...



Modalités d'évaluation

Les UC (unités capitalisables) sont évaluées par des épreuves principalement orales et pratiques, tout au long de la formation.



Modalités d'adaptation

Adaptation du parcours en fonction du résultat des tests de positionnement (français, mathématiques, informatique) et de l'expérience professionnelle (parcours allégé ou préconisation d'heures de remise à niveau ou de soutien).

Les UC peuvent être obtenues indépendamment.

La réussite de chaque UC donne lieu à une attestation de compétences. L'obtention de l'ensemble des UC donne lieu à la délivrance du diplôme.

MÉTIERS VISÉS

- Chef d'équipe d'entretien des espaces verts
- Jardinier paysagiste
- Ouvrier d'entretien des espaces verts
- Technicien paysagiste.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi une classe de 3ème ou être titulaire d'un CAP ou d'un CAPA dans une autre spécialité ou avoir suivi une classe de terminale du BEPA ou du BEP ou de première de cycle terminal des lycées.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Présentation de la formation lors d'une réunion d'information collective (inscription obligatoire – dates actualisées sur le site internet).
- Fiche de candidature.
- Tests de positionnement .
- Entretien individuel .

Selon les financements (Pôle emploi, CPF transition Pro, ...) les dossiers des candidats peuvent être soumis à la validation des financeurs.



Financements possibles

- Pôle emploi
- CPF transition Pro
- Autofinancement...

Plus d'informations sur notre site internet



Tarifs

de 10€ à 15€ /heure autofinancement, autre financements



EPL support

EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly



CFPH DE LYON-ECULLY

CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION HORTICOLE

 13 avenue de Verdun

69130 ECULLY

 Tél : 04 78 33 46 12

 cfppa.ecully@educagri.fr



@CFPPALyonEcully



@CFPHLyonEcully



@C.F.P.H.



@CFPPAEcully

S'INSCRIRE À LA FORMATION



<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

